

**ALAIN LAURENT ABIA ABOA**

Université Félix Houphouët-Boigny de Cocody-Abidjan  
aboalainlaurent@yahoo.fr

---

## **LANGUES NATIONALES ET COHÉSION SOCIALE EN CÔTE D'IVOIRE**

*Revue Africaine d'Anthropologie, Nyansa-Pô, n° 12 - 2012*

---

### **RESUME**

La Côte d'Ivoire, pays de rencontres de peuples et de diversité linguistique et culturelle, a connu, ces dernières années, plusieurs crises qui ont mis à mal la cohésion sociale et contrarié les aspirations des peuples à vivre ensemble et à construire une nation forte. Les langues ivoiriennes, du fait de leur parenté génétique et de leurs fonctions culturelles et identitaires, pourraient être des atouts dans le processus de réconciliation nationale en cours dans le pays. L'utilisation des langues parlées par les populations et la prise en compte des valeurs, du contexte et des pratiques socioculturelles, dans le discours de réconciliation, pourraient favoriser le rétablissement de l'entente et le renforcement des liens entre les communautés.

**Mots-clés** : Langue nationale, Cohésion sociale, Réconciliation nationale, Politique linguistique.

### **SUMMARY**

*Côte d'Ivoire, a country of meeting peoples and linguistic and cultural diversity, has experienced in recent years, several crises which have undermined social cohesion and thwarted peoples aspirations to live together and build a strong nation. Ivorian languages, because of their genetic connection and their cultural function and identity, could be an asset in the process of national reconciliation in the country. The use of languages spoken by the populations and taking into account values, context and sociocultural practices in the reconciliation speech, could promote the recovery of harmony and the strengthening of links between communities.*

**Key words** : National language, Social cohesion, National reconciliation, Language policy.

## INTRODUCTION

En Côte d'Ivoire, pays de grande hétérogénéité linguistique et culturelle, le fait colonial a considérablement désagrégé un environnement socioculturel déjà complexe. L'accèsion de ce pays à l'Indépendance en 1960 lui offrait l'occasion de démêler l'écheveau des dialectiques sociales, des disparités régionales, ethniques et des tensions internes.

La construction de l'unité nationale était assurément l'un des défis majeurs des nouvelles autorités ivoiriennes. De nombreuses politiques seront menées pour essayer de créer une dynamique sociale et promouvoir le développement. Seulement, les récentes crises qui ont secoué ce pays et mis à mal la cohésion sociale sont venues rappeler que l'adhésion active des populations ivoiriennes à une idée constructive et harmonieuse de la nation n'est pas encore acquise.

Les langues nationales de ce pays du fait de leur parenté génétique et de leurs multiples fonctions culturelles pourraient favoriser l'émergence d'une conscience identitaire ivoirienne et renforcer les liens entre les communautés. Cependant, comme le souligne BOUTIN (2002 :71), le fait que les langues ivoiriennes ne soient pas reconnues officiellement et que les représentations qu'en ont les locuteurs les réduisent souvent à des langues en marge du monde moderne tend à diminuer considérablement leur «statut». Comment les langues nationales, jusque-là minorées, pourraient-elles contribuer à consolider les liens entre les Ivoiriens et réaliser la réconciliation prônée actuellement dans le discours officiel ? Y a-t-il réellement un lien de cause à effet entre la connaissance de la langue locale et la cohésion sociale au sein d'une communauté?

Cet article essaiera de montrer comment les langues ivoiriennes peuvent contribuer au renforcement des liens dans le pays, en présentant tour à tour les concepts de langues et de cohésion sociale, la politique linguistique ivoirienne et la question de la cohésion sociale, quelques mécanismes de règlement de conflit à travers les langues locales, de même que l'importance de ces langues dans la dynamique de réconciliation en cours dans le pays.

## I- LANGUE ET COHÉSION SOCIALE : CADRE DÉFINITIONNEL

La langue est l'instrument privilégié de la communication. Elle est ce qui permet à l'homme de se mettre en rapport avec les autres, d'échanger et de vivre avec eux, d'agir sur eux, de s'intégrer ou de s'opposer à eux, de s'informer, de s'instruire, d'exprimer ses sentiments, ses craintes, ses souhaits, d'appréhender le monde extérieur et de jouer un rôle social.

La langue est donc, comme le souligne RAYMOND RENARD (2006 : 19), «*la clé du développement de toutes nos fonctions psychiques et la matrice où s'élaborent toutes nos pratiques sociales*». De ce point de vue, il est difficile d'imaginer la vie sociale et le développement en dehors de la langue.

Selon FREDERICO MAYOR (Unesco, 1998), la langue est un des éléments constitutifs, au même titre que la religion, les traditions ou l'art, de l'identité culturelle de l'individu. Elle est, pour lui, «*l'âme de la culture, venue du fond des âges, chargée des sédiments qui forment le limon de notre devenir*». Chez ISIDORE NDAYWEL (1997), «*elle est inscrite dans la conscience identitaire qui caractérise tout peuple et toute civilisation*».

En tant qu'instrument de communication, la langue est un facteur de rapprochement entre les individus, de lien, d'intégration voire de cohésion sociale. La notion de *cohésion sociale*, au contraire de celle d'*intégration*, met l'accent sur le groupe social. Selon JEAN FRANÇOIS DE PIETRO, MARINETTE MATTHEY et VIRGINIE CONTI (2012) la cohésion sociale fait clairement référence au groupe social en tant qu'unité. Pour eux, la cohésion sociale est un attachement au milieu tel qu'il se manifeste par le partage de valeurs communes et la volonté de participer à l'action collective dans le but d'améliorer ce milieu. Cet aspect de la cohésion sociale est également en lien avec la formation d'une identité partagée, comme celle d'un groupe social, d'un milieu de travail, d'une région, d'un pays.

Ainsi, la cohésion sociale met davantage l'accent sur la société que sur l'individu, sur l'ordre social perçu aujourd'hui comme nécessaire pour raffermir les liens entre les individus et éviter d'exacerber les conflits sociaux. Selon DURU BELLAT et VERETOUT (2010), parler de cohésion sociale, c'est mettre au centre des préoccupations, la société

en tant que telle et la question des valeurs. Pour eux, la cohésion définit les attitudes, les valeurs et les dispositions favorables à la coopération, à la confiance et à la tolérance qui forment notamment ce qu'on appelle aujourd'hui et de manière globale, la confiance et le capital social.

La langue est au cœur de la dynamique sociale et de la construction, aussi bien individuelle que collective, de l'être humain. Selon PATRICK CHARAUDEAU (2006), le langage intervient dans trois domaines d'activités de l'humain : le domaine de la *socialisation* des individus dans la mesure où c'est à travers le langage que s'instaure la relation de soi à l'autre, c'est le langage qui crée le lien social ; le domaine de la *pensée*, dans la mesure où c'est par et à travers les actes de langage que nous conceptualisons, c'est-à-dire que nous arrachons le monde à sa réalité empirique pour le faire signifier ; le domaine des *valeurs* dans la mesure où les valeurs ont besoin d'être parlées pour exister, et que, ce faisant, les actes de langage qui en sont les porteurs sont ce qui donne sens à nos actes.

C'est dire que la langue est d'un enjeu capital dans la construction de la cohésion sociale. Elle est ce qui anime et détermine les rapports entre les individus. La langue a cette particularité d'être à la fois instrument de communication, facteur d'identité culturelle et de cohésion sociale. La langue participe de la culture. Celle-ci intègre les comportements individuels et collectifs, les valeurs, de même que les structures sociales. MICHEL CIORAN (1993) affirme «on n'habite pas un pays, on habite une langue». La langue, et avec elle la culture qu'elle véhicule, fait l'homme. D'elle dépend son propre développement et sa participation au développement de la société.

En Côte d'Ivoire comme ailleurs, la langue est le principal véhicule de la culture et l'expression des identités. Dans ce pays de multiculturalisme, où les tendances centrifuges de certains, principalement ces dernières années, ont mis à mal la cohésion sociale, et l'aspiration des communautés à vivre ensemble, le rôle des langues nationales paraît essentiel dans la quête de la réconciliation nationale. Avant d'analyser le rôle que pourrait jouer ces langues, dans la dynamique de catharsis nationale, il y a lieu d'élucider la politique linguistique ivoirienne et la question de la cohésion sociale dans ce pays.

## II- LA POLITIQUE LINGUISTIQUE IVOIRIENNE ET LA QUESTION DE LA COHÉSION SOCIALE

La Côte d'Ivoire fait partie des pays africains qui présentent une grande diversité culturelle et linguistique. Le pays compte une soixantaine de langues environ. Toutes ces langues appartiennent à la famille linguistique Niger-Congo et sont catégorisées au sein de cette famille dans quatre grands groupes linguistiques : le groupe des langues kwa au Sud-est du pays, les langues kru au Sud-ouest du pays, les langues mandé au Nord-ouest (avec une enclave dans les territoires des langues gur) et les langues gur au Nord-est.

L'État de Côte d'Ivoire, au lendemain de l'accession du pays à l'indépendance en 1960, a mis en œuvre une politique culturelle pour gérer les particularismes locaux et le repli identitaire des différentes communautés ivoiriennes héritées de l'époque coloniale. Dans l'imaginaire des nouvelles autorités ivoiriennes, l'indépendance n'était donc pas perçue seulement comme un phénomène important parmi tant d'autres mais bien plutôt comme l'événement constitutif de l'éclosion d'une conscience culturelle nationale et d'une identité ivoirienne décomplexée et profondément ancrée dans les valeurs traditionnelles.

Lorsque la Côte d'Ivoire accède à l'indépendance, le pays fait le choix du français comme langue officielle. Cette langue, héritage de la colonisation, va jouer un rôle déterminant à tous les niveaux de la vie publique. C'est à travers elle que la Côte d'Ivoire réalise son ouverture sur le plan international et amorce son développement. «Le français a aussi pour rôle de construire l'unité des nombreuses communautés ivoiriennes vu qu'aucune langue sur place ne joue ce rôle. Pour les autorités ivoiriennes, le français a été certes la langue et l'outil de la colonisation, mais il doit se répandre dans tous les domaines de la société ivoirienne. Pour accéder à un statut social élevé, la connaissance du français devient indispensable» (KOUAME J.M. 2007).

Selon Heine et Reh, la politique linguistique de la Côte d'Ivoire peut être caractérisée comme une politique exo glossique monolingue. Comme le souligne KUBE (2005 : 76), la première constitution de la République de Côte d'Ivoire, votée le 03 novembre 1960, ne fait qu'une seule fois référence aux langues nationales dans son article 1 : «*La langue officielle est le français*».

Selon KUBE, ce statut officiel assure la domination légale du français dans les domaines de la vie publique. Il est la langue de toutes les institutions politiques, de l'administration, de la jurisprudence, du système scolaire à tous les niveaux. TURCOTTE (1981 : 180) fait remarquer que les langues endogènes dont la Côte d'Ivoire compte environ une soixantaine ne sont pas mentionnées dans cette première constitution et sont ainsi complètement ignorées de la vie publique.

L'argument central qu'avançaient les autorités ivoiriennes pour justifier cette décision était surtout «la conservation de la cohésion sociale et de l'unité nationale» (KUBE 2005). L'Etat nouvellement indépendant comprenait une soixantaine d'ethnies dont chacune avait sa propre langue, plus ou moins intelligible pour les autres. Le président de l'Assemblée Nationale ivoirienne de l'époque disait à une tribune des Nations Unies : *«Je dois toutefois à la vérité dire qu'en ce qui concerne mon pays, l'adoption du français, par l'article premier de notre constitution, a sans doute été l'un des facteurs d'unité qui ont favorisé l'aboutissement heureux et si rapide de l'œuvre de construction nationale dont Son Excellence le Président Félix Houphouët Boigny avait fait un des premiers thèmes de son action. Le français, librement accepté par tous, a été un facteur de cohésion à l'intérieur de la Côte d'Ivoire où il a favorisé le regroupement de nos quelques cent ethnies»* (Cité d'après LECLERC 2002 : 2).

Perçue par les autorités ivoiriennes comme une langue neutre et étrangère aux contradictions internes, parce que n'appartenant à aucune ethnie locale, le français est présenté, dans ce pays, comme la seule langue susceptible de favoriser la paix sociale et l'unité nationale.

En revanche, comme le souligne KOUAME J.M. (2007 : 69), aucune place n'est accordée aux langues locales ni dans l'enseignement ni dans l'administration. Elles ne jouissent d'aucun statut juridique véritable et de ce fait elles sont en réalité privées de toute possibilité d'action légale. Bien qu'elles aient un rôle identitaire fort et dominant dans les usages linguistiques quotidiens, ces langues restent confinées dans la marginalité par rapport à la vie des institutions de l'État. Leur emploi se limite aux milieux familiaux et ruraux.

Cette non prise en compte des langues ivoiriennes dans la gestion du pays et le choix du français comme langue officielle répond au souci des autorités ivoiriennes, confrontées au morcellement linguistique de la Côte d'Ivoire, de ne pas susciter des «animosités interethniques» mais plutôt de préserver la cohésion sociale (BOTAU 2004 : 4).

Cela fait dire à HEINE et REH (1982 : 185) que la Côte d'Ivoire aura mené, notamment parmi les pays francophones de l'Afrique subsaharienne, la politique exo glossique la plus conséquente. La quête de la cohésion sociale et le raffermissement des liens entre les différents groupes ethnolinguistiques ont donc été les principales raisons avancées par les autorités de ce pays pour justifier cette politique linguistique.

Seulement, cinquante trois après les Indépendances, les résultats de cette politique linguistique se font toujours attendre. Les nombreuses crises militaro-politiques et identitaires qui ont secoué ce pays ont montré les limites de cette politique linguistique et amène à regarder du côté des langues ivoiriennes les éléments susceptibles de raffermir les liens entre les communautés et de ressouder le tissu social, dans la quête actuelle de réconciliation nationale. Quelques faits tendent à montrer que les langues ivoiriennes peuvent être facteur paix et de règlement de conflits.

### **III- QUELQUES MÉCANISMES DE RÈGLEMENT DES CONFLITS À TRAVERS LES LANGUES LOCALES : L'EXEMPLE DES AKANS DE CÔTE D'IVOIRE**

En Côte d'Ivoire comme ailleurs en Afrique, la tradition orale occupe une place de choix dans les systèmes de communication sociale : L'art de convaincre, «l'élégance langagière, prélude à la quête de vérité collective par le fait d'un bon usage de la parole civilisée» (AMOA 2003 : 47), sont des instruments essentiels dans le dispositif traditionnel de règlement des conflits. Ce type d'échanges généralement mené en langue locale par un rhéteur, véritable maître de la parole est connu sous des appellations diverses : l'arbre à palabre, l'art de la palabre, la palabre africaine etc.

En effet, dans la société traditionnelle ivoirienne, comme le soulignent TOA et LASSARADE (2008 : 202), les rencontres pour

les règlements de conflits se déroulent sous un arbre, généralement un baobab, en plein cœur du village. Ces rencontres ayant lieu pendant les jours de repos ou jours de marchés sont parfois précédés d'annonces au son des tam-tams parleurs ; chaque sonorité appelant un sens, que seuls les initiés savent décrypter. Le face à face organisé entre les protagonistes se fait en langue locale, «un langage naturel fait de proximité et d'intimité» (TOA et LASSARADE 2008 : 202).

C'est à travers les incantations liées à la langue locale que l'on sollicite les Ancêtres du monde visible et invisible. Le caractère sacré découle d'une société traditionnelle faite de dualité et où est installé, de façon atavique, un lien communicationnel et culturel entre le physique et le métaphysique. «C'est tout un environnement socioculturel, linguistique et mystique qui entoure l'arbre à palabre, lui confère une légitimité ancestrale» LOHISSE (1998 : 15).

Chez les Akans en Côte d'Ivoire, notamment en pays Agni, «la case à palabre» s'apparente à un vestibule non loin de la demeure du chef traditionnel, dans lequel de façon circonstancielle, on tient des conciliabules avant de venir rendre une décision importante de litiges qui fait appel à des concessions réciproques de la part des protagonistes (TOA et LASSARADE 2008 : 202).

En général, les Akans ont deux manières de communiquer. A côté du langage courant, de tous les jours, il y a le langage des sages composé de dictons, de proverbes, d'allusions et d'évocations. Ce langage n'est utilisé que dans les grandes occasions : règlement de conflits entre groupes ethniques, entre membres de différents villages et entre différents clans. C'est le souci de ne pas étaler, en présence des jeunes et des personnes étrangères, certains aspects des problèmes évoqués, et c'est surtout l'intérêt de démontrer l'éducation, la culture, la maîtrise de la langue, qui obligent les vieux à utiliser ce langage (NIANGORAN-BOUAH, 1973 : 210). Ce moyen subtil de communication des anciens n'est pas un langage technique et professionnel ; c'est un langage d'individus parfaitement au courant des coutumes et traditions du terroir, un langage d'individus possédant une vaste connaissance des réalités locales.

Chez les Akans de Côte d'Ivoire, dans un conflit, lorsque le moins fort des protagonistes sent que son adversaire est prêt à porter la main sur lui, et s'il ne désire pas être battu, il est tenu de dire cette

phrase rituelle : *ntale ntcha te* (abouré), «je tiens une tête d'homme». Quelle que soit sa colère, l'adversaire doit alors s'abstenir de frapper. Prononcer cette phrase, c'est se placer sous la protection des ancêtres. Frapper après l'avoir entendue, c'est offenser les ancêtres. Traditionnellement, quand les membres de deux clans, après de chaudes discussions, sont prêts à en venir aux mains, le chef de village, informé, sort de son *dja* (sa demeure) et va remettre aux antagonistes deux masques en or massif. Masques en main, les partenaires rivaux sont tenus de cesser toute hostilité et de rejoindre leurs quartiers et leurs domiciles respectifs. Le geste du chef signifie que le conflit, susceptible de troubler la paix du village, sera porté devant la haute instance juridique de celui-ci. Quarante huit heures après la remise des masques, le chef informe son conseil de notables. Ensemble, ils fixent la date du jugement. A la date indiquée, la séance commence par la restitution des masques au propriétaire. Après la sentence, le clan reconnu coupable assume les frais du jugement. *Sran tre* chez les baoulés est le masque de la paix. L'expression *abouré ntale ete*, littéralement «j'ai reçu, pris et accepté la tête» met un terme à tout conflit et place celui qui la prononce ou qui reçoit les masques sous la protection des ancêtres et des divinités de la région (NIANGORAN-BOUAH, 1973 : 210).

Ce dispositif traditionnel de règlement des conflits qui a pour point d'ancrage la langue locale tend à montrer l'importance de celle-ci dans le renforcement des liens entre les membres de la communauté.

#### **IV- L'IMPORTANCE DES LANGUES IVOIRIENNES DANS LA DYNAMIQUE DE RÉCONCILIATION NATIONALE**

La Côte d'Ivoire, pays de rencontres de peuples et de diversité culturelle, a connu, ces cinquante dernières années, plusieurs crises qui ont contrarié les aspirations des peuples à vivre ensemble et à constituer une nation forte. Ces crises se sont caractérisées notamment par des complots politiques, des velléités sécessionnistes, un déficit démocratique et des dérives identitaires. Récemment la crise postélectorale (née du contentieux électoral du second tour du scrutin présidentiel de novembre 2010) a montré à quel point les actes politiques dictés par des sentiments primaires peuvent porter un coup à la cohésion sociale.

Déjà, en 2000, sous la transition militaire, BECHIR BEN YAMED tirait la sonnette d'alarme : *« Si la paix n'est pas maintenue en Côte d'Ivoire, si la concorde civile vole en éclat, ce sera aussi la faute de ces hommes politiques. Qu'ils soient en charge de la transition militaire ou prétendants au pouvoir. Certains seront plus responsables que d'autres, mais ils auront donné la preuve de leur incapacité à observer les règles du jeu démocratique et civilisé, à faire prévaloir l'intérêt général (du pays et de la région) sur les appétits de pouvoir. Le sort de la Côte d'Ivoire voire celui de l'Afrique de l'ouest est entre les mains d'une vingtaine d'hommes et de femmes, dépend de la sagesse dont ils feront preuve dans les prochaines semaines ».*

Malheureusement la Côte d'Ivoire va mal négocier le virage de la transition, les élections présidentielles de 2000 et plus récemment celles de 2010, censées ramener la paix et la stabilité, vont au contraire éveiller les antagonismes politiques et fragiliser le tissu social.

Depuis, le pays court après son unité. Dans la quête actuelle de réconciliation nationale, les langues ivoiriennes, en tant que principal vecteur des spécificités culturelles dans le pays pourraient jouer un rôle central et contribuer sensiblement au raffermissement des liens entre les communautés.

En effet, les langues ivoiriennes, du fait de leur parenté génétique (elles appartiennent toutes à la famille linguistique Niger-Congo) et de leurs fonctions culturelles et identitaires, pourraient être des atouts dans le processus de réconciliation nationale en cours dans le pays. Le fait pour les communautés de savoir que leurs divisions et différends ne sont qu'artificiels et, qu'en réalité, elles ont la même origine linguistique, pourrait amener les populations à se sentir plus proches et à raffermir les liens.

Comme le fait remarquer BOUTIN (2002), en Côte d'Ivoire, l'idéal d'unité nationale et de respect des autres peuples est fortement présent chez tous, malgré les difficultés inhérentes à un tel processus d'unification. Bien que n'ayant pas de place dans l'enseignement, ni dans l'administration, les langues ivoiriennes sont cependant prioritaires dans les milieux familiaux et généralisées dans les milieux ruraux. Véhicules de la culture de l'ethnie, elles ont un rôle identitaire fort.

Les Ivoiriens sont souvent en situation de plurilinguisme, pour peu qu'ils soient issus de parents d'ethnies différentes ou habitent une zone géographique autre que la leur. Cette situation, selon BOUTIN (2002) est assez répandue en Afrique et ne pose pas de problèmes particuliers d'adaptation.

Plusieurs études (KUBE 2005, KOUADIO (2001) soulignent que les représentations sociales et les attitudes linguistiques des locuteurs ivoiriens montrent que les langues ivoiriennes n'ont rien perdu de leur prestige de langues identitaires malgré l'absence de promotion au niveau institutionnel.

Dans la quête actuelle de réconciliation nationale, l'utilisation des langues parlées par les populations et la prise en compte des valeurs, du contexte et des pratiques socioculturelles, dans le discours de réconciliation, pourraient favoriser le rétablissement de l'entente et le renforcement des liens entre les communautés.

Dans un pays comme la Côte d'Ivoire, où le taux d'analphabétisme demeure très élevé (51%, selon des statistiques de l'UNESCO en 2010), et où, en plus des langues locales, différentes variétés de français s'enchevêtrent dans un continuum linguistique, il n'est pas évident que l'ensemble des populations parviennent à décrypter le contenu sémantique de messages de réconciliation uniquement diffusés en français.

En Côte d'Ivoire, le peu d'impact qu'ont les messages de réconciliation sur les comportements des populations est en partie lié à leur inadéquation avec le contexte socioculturel et linguistique. En effet, une des pratiques courantes dans le pays consiste à diffuser des messages sans tenir compte des spécificités et des caractéristiques socioculturelles et linguistiques du public-cible.

Quel procédé faudrait-il alors utiliser pour donner une bonne probabilité de définir, de concrétiser un message qui soit entendu, mémorisé et qui change de manière effective les comportements des populations ?

L'une des réponses à cette interrogation est à rechercher dans la stratégie de communication. Comme l'affirme ROBERT HAEHNEL (2011), «*la communication est un champ assez complexe. Il faudrait donc élaborer une stratégie appropriée pour en garantir l'efficacité.*»

Toute stratégie est l'aboutissement d'une réflexion, en vue de l'optimisation de l'action. Elle répond de manière factuelle à la question : comment atteindre un objectif prédéterminé par rapport à un public-cible connu.

Le message de réconciliation nationale en Côte d'Ivoire aurait assurément un écho retentissant auprès des populations s'il était diffusé dans leur propre langue.

Aujourd'hui, l'émergence des radios communautaires et des radios de proximité impulse une nouvelle tendance dans la médiatisation des langues nationales. Du fait de leur ancrage local, ces radios permettent aux populations d'avoir accès à des informations diversifiées et surtout dans leur propre langue.

Un aspect ethnolinguistique qui pourrait être exploré dans le message de réconciliation nationale concerne notamment les alliances interethniques. En effet, ces alliances étaient, autrefois, des pactes conclus entre des peuples, des groupes ethnolinguistiques, des familles ou lignages, des clans ou tribus, pour l'éducation à la tolérance quotidienne et à la cohésion sociale. Elles avaient donc pour but de prévenir les conflits, de les désamorcer, d'établir la concorde, l'unité familiale, clanique et plus largement, la cohésion sociale.

Comme le souligne EDMOND DOUA (2009 : 7), en Côte d'Ivoire, les alliances interethniques sont généralement appelées «*Toupké*» dans les langues Kwa et «*sanankounya*» dans les langues mandé.

Selon BRAHIMA KOUYATE (2009), étymologiquement, le terme «*sanankounya*», par exemple, déroule trois perspectives sémantiques :

1. *Senan/ koun/ ya*

*Senan* «Avoir le pouvoir de domination»

*Koun* «vivre ensemble en symbiose»

*Ya* «stade, état de ce qui est»

Cela voudrait dire que nous sommes à un état ou à un stade de vie communautaire où nous pouvons vivre ensemble en contenant notre désir de dominer autrui.

2. *Sina/ koun/ ya*

*Sina* «rival, antagoniste»

*Koun* «vivre ensemble dans l'entente, la symbiose»

*Ya* «état, stade»

Cette expression voudrait signifier que nous sommes arrivés à un stade où nous devons contenir nos rivalités et antagonismes pour vivre ensemble dans la paix et l'harmonie.

3. *Sononkouya/ Sanakouya*

«*sana*» paraît être la prononciation rapide de «*sonogoya*» qui veut dire : «faciliter»

*Koun* «raison, motif, mobile»

*Ya* «état», stade»

Cela voudrait dire que les Anciens ont trouvé un mécanisme de facilitation de leurs rapports pour régler les questions liées à l'altérité. Ces différentes approches sémantiques, selon BRAHIMA KOUYATE (2009), convergent vers un seul et unique but : favoriser la cohésion sociale. Les concepts ethnolinguistiques et plus généralement les langues locales dans lesquelles se retrouvent bien de communautés ivoiriennes pourraient donc être une des voies de la réconciliation nationale.

## CONCLUSION

La langue est le principal outil de communication. Elle est parfois à l'origine des tensions, des conflits et des crises, mais également l'un des facteurs essentiels du rapprochement et du raffermissement des liens entre les communautés. Dans bon nombre de sociétés africaines, les aspirations à la paix ont conduit les peuples à développer des techniques de normalisation dont l'objectif est d'éviter ou tout au moins de réfréner la violence et les conflits. Ceci a donné lieu à des pratiques dissuasives et à différents modes de prévention et de gestion des conflits. La langue, principal vecteur de la culture, est bien souvent au cœur de ce dispositif. C'est notamment le cas en Côte d'Ivoire, un pays de grande hétérogénéité linguistique et culturelle. La Côte d'Ivoire a connu différentes crises, principalement

ces dernières années, qui ont sérieusement contrarié la volonté des populations de vivre en parfaite harmonie. Dans le discours de réconciliation nationale prônée actuellement par les autorités de ce pays, les langues nationales pourraient être un atout. En effet, l'usage des langues locales et la prise en compte du contexte et des spécificités socioculturelles et linguistiques des populations, dans le discours de réconciliation, pourraient accélérer le processus et favoriser le rétablissement de l'entente entre les communautés.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- BOTAU A.B., 2004, *Intégration et autonomie des minorités en Côte d'Ivoire*, Document de travail, Commission des Droits de l'Homme, 10<sup>ème</sup> session.
- BOUTIN B., 2002, *Description de la variation : Etudes transformationnelles des phrases du français de Côte d'Ivoire*, non publiée, thèse nouveau régime, Université de Grenoble 3, Grenoble.
- BRAHIMA K., 2009, Les alliances interethniques et onomastiques chez les Malinkés, *Synergies Afrique centrale et de l'ouest* (3).
- BUBET F., DURU B., VIRETOUT A., 2010, *Les sociétés et leur école, emprise du diplôme et cohésion sociale*, Seuil, Paris.
- CHARAUDEAU P., 2006, *Identités sociales, identités culturelles et compétences*, consulté le 22 décembre 2012 sur le site [www.patrick-charaudeau.com](http://www.patrick-charaudeau.com).
- DOUA E., 2009, « Médias et identités culturelles ivoiriennes », *Synergies Afrique centrale et de l'ouest* (3).
- HAEHNEL, R. (2011), *communication : définir et concrétiser son message*, consulté le 13 novembre 2012 sur le site [www.lgdj.fr](http://www.lgdj.fr).
- HEINE B., REH M., 1982, *Le discours politique en Afrique*, Buske, Hamburg.
- KOUADION J., 2001, École et langues nationales en Côte d'Ivoire : dispositions légales et recherches. *Les langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat : 177-203*, Langues et développement. L'Harmattan, Paris.
- KOUAME J.M., 2007, *Étude comparative de la pratique linguistique en français d'élèves d'établissements français et ivoiriens*, non publiée, thèse nouveau régime, Université Paul Valéry Montpellier, Montpellier.
- KUBE S., 2005, *La francophonie vécue en Côte d'Ivoire*, Paris, L'Harmattan.
- LASSARADE C., TOA J.E.A., 2008, Communication interculturelle et mode de résolution de conflits dans les entreprises ivoiriennes, le cas de l'arbre à palabre comme mode de résolution de conflits dans les entreprises ivoiriennes, *Recherches en communication* (29).

- LECLERC J., 2002, Côte d'Ivoire, *Aménagement linguistique dans le monde*, TLFQ.
- MATTEY M., PIETRO J.F., CONTI V., 2012, Langue, intégration et cohésion sociale... Quel rôle pour une politique linguistique ?, *Langues et cohésion sociale, enjeux politiques et réponses de terrain*, Neuchâtel, CIIP.
- MAYOR Z.F., 1996, Discours d'ouverture du séminaire international sur les politiques linguistiques, LINGUSPAX, Bilbao.
- NDAYWEL N., 2003, *Les langues africaines et créoles face à leur avenir*, AIF, L'Harmattan.
- NIANGORAN B., 1973, *Symboles institutionnels chez les Akan*, Persée, vol. 13.
- RENARD R., 2006, *Une éthique pour la francophonie : Questions de géopolitique linguistique*, CIPA.
- TURCOTTE D., 1981, *La politique linguistique en Afrique francophone : Une étude comparative de la Côte d'Ivoire et de Madagascar*, Laval : Les Presses Universitaires de Laval.
- UNESCO, 2010, *Alphabétisme des adultes et des jeunes*, Institut des Statistiques de l'Unesco.
- YAMED B.B., 2000, Ce que je crois, *Jeune Afrique l'Intelligent* (2061).